COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COLMAR, LE 14 JANVIER 2022

CP - Inscriptions en écoles maternelles : mode d'emploi

Les incriptions en écoles maternelles, pour les enfants nés en 2019, auront lieu du 16 février au 18 mars 2022. Elles concernent la rentrée scolaire 2022/ 2023.

Comment inscrire son enfant : mode d'emploi

- **par mail, sans déplacement ni contraintes horaires : à inscriptionmaternelle@colmar.fr**
  Les parents indiquent leurs coordonnées complètes (noms, adresse, numéro de téléphone), et transmettent une copie du livret de famille (page parents, enfant) et un justificatif de domicile. Le service de l'enseignement primaire prendra alors directement contact avec les parents.

- **au service de l'enseignement primaire (8 rue Rapp) : uniquement sur rendez-vous au 03 89 20 67 48**, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h30. Les parents apporteront impérativement le livret de famille et d'un justificatif de domicile.

- **à l'antenne Ouest de la Mairie (5 rue de Zurich) :** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et **uniquement sur rendez-vous les après-midis au 03 89 79 51 93**. Les parents apporteront impérativement le livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Pour toute information complémentaire, il suffit de contacter le service de l'enseignement primaire au 03 89 20 67 48.

CONTACT PRESSE
Caroline Masson - Relations presse - 03 69 99 56 34 - caroline.masson@colmar.fr